

ARRÊTÉ N° 2025-62

*RELATIF AUX JURYS D'EXAMEN DU DIPLÔME (VOIE GÉNÉRALE) – 2025-2026*

La Directrice de l'Institut d'Études Politiques,

Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles D. 741-9 à D. 741-11 ;

Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ou à une communauté d'universités et établissements ;

Vu le règlement des études ;

ARRÊTE

**Article 1 :** Les jurys d'examen du Diplôme (voie générale) pour l'année universitaire 2025-2026 sont composés :

• 1<sup>ère</sup> année (semestres 1, 2 et session 2)

Président : Philippe ALDRIN (PR)  
Suppléant : Nathalie FERRIERE (MCF)

Membres :

Lucie BERTRAND-LUTHEREAU (PRAG), Walter BRUYERE-OSTELLS (PR), Delphine CHAZALON (PRAG), Raphaël LIOGIER (PR), Carlo SANTULLI (PR), Caterina SEVERINO (PR), Adrien VITSE (PRAG), Franck BIGLIONE (MCF), Claire MIOT (MCF), Laura CANALI (MCF), Romain LE BCEUF (PRAG).

• 2<sup>ème</sup> année : (semestres 1, 2 et session 2)

Présidente : Caterina SEVERINO (PR)  
Suppléante : Nathalie FERRIERE (MCF)

Membres :

Semestre 1 : Philippe ALDRIN (PR), Nicolas BADALASSI (PR), Franck BIGLIONE (MCF), Eric GASPARINI (PR), Céline GIMET (PR), Sandra MONTCHAUD (MCF), Magali NONJON (MCF), Carlo SANTULLI (PR), Caterina SEVERINO (PR), Christophe TRAÏNI (PR), Romain LE BCEUF (PRAG).

Semestre 2 : Nicolas BADALASSI (PR), William BENESSIANO (MCF), Dorota DAKOWSKA (PR), Sophie DAVIAUD (MCF), Audrey FREYERMUTH (MCF), Houda HAFIDI (MCF), François QUASTANA (PR), Caterina SEVERINO (PR), Dilek YANKAYA (MCF), Damien VAUCHAIR, Alyzée DAUCHY.

Session 2 : Philippe ALDRIN (PR), Nicolas BADALASSI (PR), William BENESSIANO (MCF), Dorota DAKOWSKA (PR), Sophie DAVIAUD (MCF), Audrey FREYERMUTH (MCF), Eric GASPARINI (PR), Céline GIMET (PR), Houda HAFIDI (MCF), Sandra MONTCHAUD (MCF), Magali NONJON (MCF), François QUASTANA (PR), Carlo SANTULLI (PR), Caterina SEVERINO (PR), Christophe TRAÏNI (PR), Dilek YANKAYA (MCF), Romain LE BCEUF (PRAG), Damien VAUCHAIR, Alyzée DAUCHY.

- 3<sup>ème</sup> année

Président : Raphaël LIOGIER (PR)  
Suppléante : Nathalie FERRIERE (MCF)

Membres : Étienne CHASSON (PRAG), Émilie COULON (PRAG), Rachel SAURY-JOUBERT (Professeur certifié).

- 4<sup>ème</sup> année : (semestres 1, 2 et session 2)

Présidente : Nathalie FERRIERE (MCF)

Membres :

Semestre 1 : Yann AGUILA (Chargé d'enseignement), Lucie BERTRAND-LUTHEREAU (PRAG), Émilie COULON (PRAG), Marie-Cécile DE BELLIS (Chargée d'enseignement), Sophie DOUDET (MCF), Raphaël LIOGIER (PR), Laurent LOUATI (Chargé d'enseignement), Emilie ROMERO (PRAG)

Semestre 2 : Yann AGUILA (Chargé d'enseignement), Lucie BERTRAND-LUTHEREAU (PRAG), Émilie COULON (PRAG), Marie-Cécile DE BELLIS (Chargée d'enseignement), Sophie DOUDET (MCF), Laurent LOUATI (Chargé d'enseignement), François PARCHEMIN (Chargé d'enseignement), Émilie ROMERO (PRAG).

Session 2 : Yann AGUILA (Chargé d'enseignement), Lucie BERTRAND-LUTHEREAU (PRAG), Émilie COULON (PRAG), Marie-Cécile DE BELLIS (Chargée d'enseignement), Sophie DOUDET (MCF), Laurent LOUATI (Chargé d'enseignement), Raphaël LIOGIER (PR), François PARCHEMIN (Chargé d'enseignement), Émilie ROMERO (PRAG).

- 5<sup>ème</sup> année : (semestres 1, 2 et session 2)

Présidente : Nathalie FERRIERE (MCF)

Membres : Philippe ALDRIN (PR), Nicolas BADALASSI (PR), Walter BRUYERE-OSTELLS (PR), Céline GIMET (PR), Renaud THIELE (MCF associé), Sophie DOUDET (MCF).

Article 2 : L'arrêté 2025-51 est abrogé.

Article 3 : La Directrice de la Formation et des Études et la Secrétaire générale sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix-en-Provence, le 22 octobre 2025,

Alessia LEFÉBURE  
Directrice

TRANSMIS AU RECTEUR LE : 03/12/2025

AFFICHAGE ET PUBLICATION LE : 03/12/2025

